Université Jean Monnet
Saint-Étienne

Inscription des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) en 2ème année de licence

Cette procédure s'adresse aux inscrits en deuxième année de CPGE dans un lycée ayant conventionné avec l'Université Jean Monnet.
Deux types de candidats sont concernés.

Vous étiez inscrits à l'Université Jean Monnet en 2024/2025

1ère étape : Réinscription administrative en ligne (Entre le 11 septembre et le 23 octobre 2025)

https://reinscription.univ-st-etienne.fr/

Cette procédure se décline en fonction de la situation sociale de l'étudiant (boursier ou non). Le paiement s'effectue en ligne par CB.

2ème étape : Pour les boursiers, envoi du justificatif de bourses et l'attestation CVEC 2024-2025 (Entre le 11 septembre et le 23 octobre 2025)

Envoi en ligne de votre justificatif de bourse :
https://demat-pj.univ-st-etienne.fr/

3ème étape : Envoi de votre certificat de scolarité et de votre vignette (Entre le 25 septembre et le 31 octobre 2025)

Lorsque votre dossier sera validé, votre établissement recevra votre certificat de scolarité et votre vignette 2024/2025 à coller sur votre carte multiservices Izly

Vous n'étiez pas inscrits à l'Université Jean Monnet en 2024/2025

1ère étape : Connexion sur http://MesServices.etudiant.gouv.fr, afin de souscrire à la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

2ème étape : Téléchargement du dossier d'inscription 2025/2026 (Pdf remplissable) :

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/modalites-d-inscriptions/dossier-d-inscription-administrative.html

3ème étape : Envoi par mail du **dossier complété** et des **pièces justificatives*** à inscription@univ-st-etienne.fr
(date limite d'envoi des dossiers : **20 octobre 2025**)

*** Important : Il est obligatoire de joindre à votre dossier d'inscription les pièces justificatives suivantes :**

- **Attestation CVEC 2025 /2026**
- **Certificat de scolarité 2025/2026 justifiant votre inscription en CPGE**
- **Photo d'identité (format JPEG)**
- **Relevé de notes du baccalauréat**
- **Attestation de bourse (si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux)**

4ème étape : Une fois votre dossier saisi, vous serez contacté par mail pour le **règlement des frais d'inscription**

5ème étape : Envoi de la carte multiservices Izly (avant le 31 Octobre 2025)

Lorsque votre dossier sera validé, votre établissement recevra votre certificat de scolarité et votre carte multiservices Izly.

Pour toutes difficultés liées à ces opérations, les étudiants sont invités à utiliser l'adresse : inscription@univ-st-etienne.fr